

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Lyon

Un an . . . 8 fr.

Six mois . . . 4 fr.

ABONNEMENTS

Départements

Un an . . . 10 fr.

Six mois . . . 5 fr.

Étranger

Un an . . . 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 5, et au Bureau central, rue de la Bourse, 9

LES ANNONCES SONT REÇUES CHEZ M. V. FOURNIER, RUE CONFORT, 14

BONIMENT

Enfin il a parlé !

Cieux, écoutez sa voix, terre prête l'oreille...

Il a parlé, ou plutôt il a écrit. Il a écrit au vicomte de Rodez-Benavent, député de l'Hérault, vicomte fort peu connu, qui joue dans la circonstance le rôle de confident de tragédie.

Il est particulier, en effet, que chaque fois que le comte de Chambord a quelque révélation à faire à son peuple, au lieu de s'adresser directement à lui, comme il serait plus convenable et plus poli, — Monseigneur va dénicher dans quelque coin obscur, un comte ou un vicomte ignoré qui fait l'office de boîte aux lettres, et sert de canal de transmission à ses missives augustes.

Pour le moment, le vicomte de Rodez-Benavent se trouve chargé de l'emploi, va pour le vicomte, autant ce vicomte qu'un autre, et dégustons la prose royale :

« En être réduit en 1873, à évoquer le fantôme de la dime, des droits féodaux, de l'intolérance religieuse, de la persécution contre nos frères séparés ; que vous dirai-je encore, de la guerre follement entreprise dans des conditions impossibles, du gouvernement des prêtres, de la prédominance de classes privilégiées ! Vous avouerez qu'on ne peut pas répondre sérieusement à des choses si peu sérieuses. »

Voilà dans tout son contenu, voilà textuellement et fidèlement reproduit, le passage le plus remarquable, le passage à effet, le passage-manifeste de la lettre de l'« Enfant de l'Europe. »

Eh bien ! nous ne chicanerons pas sur

ce point les légitimistes ; — ils ont raison, ce langage est très-clair, ces déclarations très-nettes et très-précises.

Il en résulte d'une façon indiscutable, que le comte de Chambord ne veut :

Ni la dime,
Ni des droits féodaux,
Ni de l'intolérance religieuse,
Ni de la persécution contre les frères séparés,

Ni de la guerre folle contre l'Italie,
Ni du gouvernement des prêtres,
Ni de la prédominance des classes privilégiées ;

C'est parfait, mais alors... le comte de Chambord ne s'appelle plus comte, ne s'appelle plus Monseigneur, ne s'appelle plus Henri V ;

Il est Bourbon tout court, comme un autre est Jaquot ;

Car enfin, si le comte de Chambord renie la prédominance des classes privilégiées, de quel droit ses prétentions au trône ? Pourquoi serait-il roi de France plutôt que Chose ou Machin jouissant de ses droits civils et politiques, plutôt que vous qui lisez ces lignes, plutôt que moi, qui les écris ?

Ces prétentions à la couronne, ces revendications de légitimité, ces droits de famille réclamés sur tous les tons, ne sont-ils pas la consécration la plus éclatante de cette prédominance des classes privilégiées, que le comte de Chambord ose renier avec aplomb, au moment même où il en étale les principes ?

Que penseriez-vous d'un monsieur, qui vous dirait à table : — Moi, je ne peux pas souffrir le gibier, — et avalerait trois perdreaux coup sur coup ?

Ici un dialogue :

Le pêcheur. — Eh bien, mon cher collègue, vous savez où nous en sommes ?

Le poisson. — Oui, oui. Je me tiens au courant des événements, comme mon devoir m'y oblige.

Le pêcheur. — Je sais que vous êtes avant tout l'homme du devoir.

Le poisson. — Avant tout, vous l'avez dit.

Le pêcheur. — Alors vous n'ignorez point que le moment approche où les destinées de notre malheureux pays... A propos, comment va madame ?

Le poisson. — Très-bien, je vous remercie.

Le pêcheur. — Je ne l'avais pas vue à la dernière réception de la présidence, où son amabilité et sa grâce...

Le poisson. — Vous êtes trop bon.

Le pêcheur. — Dans tous les cas, nous comptons sur vous.

Le poisson. — Mais...

Le pêcheur. — Parbleu, vous n'allez pas vous mettre avec les révolutionnaires !

Le poisson. — Non sans doute, cependant...

Le pêcheur. — Vous êtes un homme d'ordre, un conservateur.

Le poisson. — Bien entendu ; néanmoins, j'ai des idées...

Le pêcheur. — Libérales, n'est-ce pas ? et nous donc !

Le poisson. — Il me semblait pourtant que le privilège, les castes, l'aristocratie, la noblesse...

Le pêcheur. — Ah ça d'où sortez-vous ? Vous nous croyez encore là ! Nous en sommes à mille lieues mon cher. Tenez, un simple exemple.

Le poisson. — Voyons l'exemple.

Le pêcheur. — Un des premiers soins du Roy en montant sur le trône sera de rétablir la pairie.

Le poisson. — Ah la pairie ?

Le pêcheur. — Oui la pairie. Il importe que la royauté soit entourée du prestige d'un grand corps

Le comte de Chambord ne veut pas de la prédominance des classes privilégiées, et il n'existe que par cela, que pour cela et qu'à cause de cela !

C'est sa raison d'être et son prétexte. En dehors de cette prédominance, il n'est rien, rien de rien, pas même vulgaire électeur ayant son domicile en France ;

Et, grimpé sur cette prédominance même qui lui sert de piédestal, il vient nous déclarer : Je ne veux point de la prédominance des classes privilégiées ?

C'est un peu violent !

Il y a par malheur, dans ce bas monde, une logique implacable à laquelle nul n'échappe, s'appelât-on Dieudonné ou l'Enfant du Miracle.

Et cette logique veut qu'on ne croie pas les gens, lorsque leurs affirmations se heurtent contre des faits précis, contre des preuves palpables et tangibles, qui les contredisent formellement et en démontrent la fausseté.

Or, nous en sommes fâché pour le comte de Chambord ;

Mais on ne le croira pas, lorsqu'il nous dit :

Je ne veux pas de la prédominance des classes privilégiées !

Parce que sans cette prédominance, nous n'aurions pas le plaisir de le connaître et de subir les manœuvres de ses partisans ;

On ne le croira pas, lorsqu'il rejette dédaigneusement l'idée d'une guerre folle avec l'Italie ;

Parce que cette guerre est prônée, prêchée, provoquée en son nom, par ses plus ardents souteneurs, par les journalistes et par les évêques qui crient le plus

fort : Vive le Roy !

On ne le croira pas, lorsqu'il repousse le gouvernement des prêtres, parce que le cléricalisme, qui déjà nous assiege de ses mandements, de ses processions et de ses pèlerinages, n'attend que l'avènement d'Henri V, pour nous envahir tout à fait, asseoir sa domination et installer définitivement l'autel sur le trône ;

Parce que le comte de Chambord, lui-même, a donné son adhésion pleine et entière au *syllabus*, où il est dit en propres termes : « La loi religieuse est au-dessus de la loi civile. »

On ne le croira pas, lorsqu'il proteste contre toute pensée d'intolérance et de persécution religieuse, — parce qu'une semblable protestation aurait besoin d'être contresignée Louis Veuillot qui fait autorité dans la matière ;

Parce que, sans compter les vexations de tous genres, infligées comme avant-goût, aux frères séparés, nous venons de voir dans l'Eglise même, l'évêque de Montpellier, Mgr Lecourtier, obligé de donner sa démission, ou plus proprement destitué, à raison de lettres *intimes* où il se permettait de ne point approuver les extravagances ultramontaines.

Quant à la dime et aux droits féodaux, le comte de Chambord fait preuve d'un mérite médiocre en les jetant pardessus bord, car ces honorables institutions rencontreraient un obstacle plus sérieux que de vagues déclarations : à savoir la fourche des paysans.

Pour le reste, que l'exilé de Frosdhorff n'espère pas nous amadouer et nous convaincre de la pureté de ses intentions, et du libéralisme de ses principes.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

MANŒUVRES A L'INTÉRIEUR

Sous le calme apparent qui a succédé aux agitations monarchiques de la semaine dernière, les meneurs du grand projet ne demeurent pas inactifs.

Frosdhorff est silencieux, le *Times* muet, Mervilleux-Duvignaux a réintégré son domicile, et les voies ferrées ne transportent plus que leurs marchands ordinaires, — mais en dessous il s'opère un petit travail intime, dont on nous permettra de déchirer le voile et de mettre à nu les diverses évolutions.

Le vote de la monarchie, chacun sait ça, est suspendu à une trentaine de voix tout au plus, — ces voix, il s'agit de les pêcher dans les parages incertains, irrésolus et confus de l'Assemblée. Il s'agit de jeter l'hameçon dans les eaux troubles où flottent à vau-l'eau des convictions mal assurées qu'un rien peut faire dévier du droit chemin.

Cette pêche, qui exige une certaine habileté et une connaissance approfondie des mœurs et des habitudes du poisson convoité, cette pêche se pratique au moyen des engins et des amorces que voici :

Le coup de la pairie

Vous jetez la ligne sur un honorable assis vers les confins du Centre-Gauche et du Centre-Droit. L'honorable est un négociant retiré des affaires, qui a vendu assez de chocolat et de denrées coloniales pour s'offrir le luxe de légiférer ses concitoyens.

Le coup de l'ambassade

On jette la ligne inopinément, comme par hasard, dans une rencontre, au coin d'une rue, au foyer d'un théâtre ou en plein boulevard.

Le pêcheur. — Vous voilà farouche républicain ?

Le poisson. — Oh farouche !

Le pêcheur. — Non, vous n'êtes pas encore dans le camp des pétroleurs, mais cela peut venir.

Le poisson. — Vous plaisantez.

Le pêcheur. — Regardez Thiers, le voilà sur la pente.

Le poisson. — Allons, allons !

Le pêcheur. — Il est pris dans l'engrenage, vous verrez. C'est ce qu'il y a de désagréable dans votre parti...

Le poisson. — Mon Dieu, mon parti...

Le pêcheur. — Oui je sais bien, vous n'avez pas de passions, vous êtes ce qu'on appelle un républicain de raison, de nécessité, parce que vous croyez que l'intérêt du pays se trouve là.

Le poisson. — Bien entendu.

Le pêcheur. — Or, je vous le répète, ce qu'il y a de désagréable dans votre République, c'est qu'on ne supporte pas la raison, c'est qu'il faut immédiatement aller à l'extrême, — sans quoi rasé !

Le poisson. — Mais non, non, vous croyez !

Le pêcheur. — Je crois ! Ecoutez-moi. Je peux vous le dire sans compliment : vous êtes évidemment un des hommes les plus remarquables du parti.

Le poisson. — Bah, bah !

Le pêcheur. — Intelligent...

Le poisson. — Comme beaucoup d'autres.

Le pêcheur. — Instruit...

Le poisson. — Il y en a tant !

Le pêcheur. — Judicieux...

d'Etat composé...

Le poisson. — De nobles à trente-six quartiers, parbleu !

Le pêcheur. — Eh pas le moins du monde, je vous attendais justement là. — Nous voulons au contraire que cette haute assemblée comprenne tout ce que le pays compte d'illustre et de remarquable dans tous les rangs de la société.

Le poisson. — Cela me semble assez juste.

Le pêcheur. — Vous voyez que nous nous rapprochons. Oui, mon cher collègue, nous chercherons dans la magistrature, le barreau, la médecine...

Le poisson. — Le commerce...

Le pêcheur. — Le commerce, je crois bien ! Le commerce qui enrichit la France... Le commerce sera l'objet de nos premiers choix, sans distinction de noms, de castes...

Le poisson. — Dame, nous sommes tous plus ou moins roturiers.

Le pêcheur. — Une roture qui s'ennoblit par le travail, l'honnêteté, la considération... ce que nous recherchons avant tout, — et vous pouvez être certain que dans le commerce, toute personnalité remarquable, s'appelât-elle Durand...

Le poisson. — Précisément mon nom !

Le pêcheur. — Tiens, comme ça se rencontre, je n'y songeais vraiment pas. Enfin, c'est dit... Vous me comprenez ?

Le poisson. — Puisque vous m'affirmez que les idées libérales...

Le pêcheur. — Libérales comment donc ! Je viens de vous donner une preuve aussi convaincante que...

Mille compliments à votre charmante dame.

Le poisson. — Grand merci, attendez donc que je vous accompagne.

Le pêcheur. — Adieu futur...

Maintenant, un coup sec, — le poisson est pris.

Il n'a que des mots à nous offrir, et chaque jour nous apporte des faits, des actes diamétralement opposés et contraires à ses paroles.

En vain chercherait-il à le nier, à le repousser et à s'en défendre : l'intolérance religieuse, la suprématie cléricale, le privilège des classes sont l'essence même, le principe vital de la royauté légitime. Le comte de Chambord s'y trouve lié, attaché, garotté, comme un condamné à son poteau ;

C'est une tunique de Nessus qu'il n'arrachera pas, sous peine d'annihiler, de ruiner, de détruire ce qui peut rester de vie et de chaleur dans le principe légitimiste, de faire rendre l'âme au droit divin.

Le jour où Henri V ne voudra réellement ni de l'intolérance religieuse, ni du gouvernement des prêtres, ni de la suprématie papale, ni de la domination des nobles, — le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia le traiterait de révolutionnaire, M. Hervé de Saisy de « mauvais génie », le baron Chaurand de tison d'enfer, le marquis de Franclieu de sinistre boiteux, le général Dutemple de gros misérable, et Louis Veuillot de citrouille.

Le comte de Chambord le sait bien, il ne lui est pas permis de l'ignorer.

Aussi le voyons-nous avec peine compromettre sa dignité et sa loyauté dans des grimaces de prétendant et dans des salamalecs d'ambitieux auxquels, nous le répétons, personne ne croit, personne croira et ne peut croire, — attendu que ces déclarations de circonstance ont contre elles l'évidence lumineuse des faits et des actes.

Nous aimions mieux le petit fils de Charles X dans son rôle de roy tout d'une pièce. Il était ridicule, mais estimable, rococo, mais sincère. On le considérait comme un objet de curiosité, mais avec une certaine sympathie respectueuse pour une antiquité si bien conservée.

Tandis qu'aujourd'hui, après avoir lu la lettre au vicomte, après avoir constaté la contradiction flagrante des paroles du prétendant avec les agissements de ses amis, après avoir reconnu l'impossibilité absolue pour Henri V de faire honneur à la parole du comte de Chambord, — on ne peut se défendre de laisser échapper cette appréciation désagréable, mais exacte : Monseigneur Henri-Dieudonné de Bourbon est un blagueur !

Jacques BARBIER

Bigarrures

Encore un !... On n'y voulait pas croire. Cela paraissait absurde, insensé, inouï !

Le poisson. — Qui est-ce qui n'a pas un peu de sens commun.

Le pêcheur. — Perspicace...

Le poisson. — Ça je ne dis pas, je vois assez loin...

Le pêcheur. — Parfait galant homme...

Le poisson. — Oh la civilité puérile et honnête, voilà tout !

Le pêcheur. — Pas bavard, mais sachant vous exprimer avec facilité et élégance.

Le poisson. — Evidemment, je sais ce que je veux dire et je le dis.

Le pêcheur. — Or écoutez-moi bien, avec toutes ces qualités dont vous convenez...

Le poisson. — Pardon, je n'en conviens pas, c'est vous qui...

Le pêcheur. — Oui c'est vrai, mais sans compliments je vous le répète... Eh bien avec toutes ces qualités, essayez de vous poser en concurrence d'un savetier communal, — à cent contre un, je parie pour le savetier !

Le poisson. — Vous exagérez !

Le pêcheur. — Voyez vous-même : avez-vous seulement dans le parti la notoriété de Barodet, un ancien maître d'école ?

Le poisson. — Ah je ne dis pas, mais Barodet...

Le pêcheur. — Barodet est ignorant, incapable, sans consistance aucune, — tandis que vous dont le mérite réel, l'instruction, la finesse, la situation mériteraient un poste diplomatique important, un grand consulat ou une ambassade...

Le poisson. — Vous allez trop loin.

Le pêcheur. — Mais non, mais non, puisque je parle sans fard..., tandis que vous, vous croupirez éternellement dans votre juste-milieu, dont on ne vous saura gré que pour vous black-bouler au jour des élections.

Le poisson. — Mais...

Mais il faut bien se rendre à l'évidence : le prince Napoléon, dit Plomb-plomb, le grotesque du second empire, l'amant en titre de Cora Pearl, se porte prétendant à la couronne de France !

Le fait résulte d'une correspondance échangée entre ce personnage ridicule et M. Portalis, propriétaire actuel de l'*Avenir national*, dont le républicanisme sort singulièrement endommagé de cette aventure.

Tous les rédacteurs de cette feuille atteinte de bonapartisme, que dis-je de sous bonapartisme, se sont empressés de donner leur démission avec un ensemble louable, et il n'est plus sur le pont que ledit M. Portalis et son associé inattendu.

Et pourtant, règle générale : il faudrait toujours se méfier de ces démocrates à tous crins, plus républicains que la République.

Nous avons vu à Lyon le citoyen Albert Richard, fauteur de toutes les tentatives d'insurrection, qui expédie aujourd'hui à tous les journaux des circulaires impérialistes sur papier pelure.

A Paris, l'ignoble Vermesch n'était autre qu'un agent bonapartiste provoquant à l'assassinat et à l'incendie pendant la commune.

Depuis, nous avons vu le citoyen Jules Amigues, conduisant à Chislehurst des députations d'ouvriers racolés à quarante sous par tête.

Présentement, voici M. Portalis et son journal, auprès duquel tous les autres manquaient de pureté radicale...

Que les républicains sérieux et sincères apprennent donc une bonne fois, à se tenir en garde contre ces blouses blanches plus ou moins déguisées, et qu'ils se souviennent de cette maxime empruntée à leur grand chef : Grattez le démagogue, vous trouverez le bonapartiste.

Quant à la candidature burlesque de Plomb-Plomb, elle ne se discute pas.

Mais devant une effronterie aussi écœurante, on ne peut se défendre de cette triste réflexion : — La France est-elle vraiment si bas, qu'un prince de mardi-gras, qu'un Bobèche de foire ose élever ses regards jusqu'à elle ?

Victor Emmanuel a quitté Berlin, suffisamment gorgé de choucroute, après les embrassades obligatoires, et les toasts d'ordonnance à cette amitié éternelle que se jurent les souverains, — jusqu'à ce qu'ils fassent mitrailler mutuellement leurs bien-aimés sujets.

Ici cette éternité a plus de chance de durée, puisque nos ultramontains et nos évêques se chargent sottement d'en resserrer les liens.

Mais, quelle que soit l'intensité de ces folies cléricales, elle ne saurait en aucun cas excuser les charges malpropres, les caricatures et les facéties que les Italiens se permettent sur l'armée française.

L'anniversaire de l'entrée à Rome a été fêté à nos dépens, paraît-il, par certains farceurs qui ont trouvé spirituel de tourner en ridicule nos officiers et nos soldats.

Ceci passe la permission et dépasse les bornes d'une ingratitude acceptable.

Les Italiens devraient avoir la mémoire assez longue pour se souvenir que sans cette armée, dont ils font un sujet de caricatures, ils étaient écrasés comme une figue par les Autrichiens.

Et ceux qui l'oublient aujourd'hui, ne sont que de tristes galopins.

Les élections du 12 octobre font assez peu de bruit.

Le pêcheur. — Il n'y a pas de mais. C'est ça et c'est ça. Pensez-y.

Ici retirer doucement la ligne et se reposer quelques jours.

La semaine suivante, nouvelle rencontre fortuite.

Le pêcheur. — Bonjour mon ambassadeur !

Le poisson. — Allons, vous voulez me corrompre ?

Le pêcheur. — Moi, du tout ! — Nous cherchons des hommes capables, — tout simplement.

Laissez filer et attendez... le poisson mordra.

Le Coup de la Sous-Préfecture

Lancer l'hameçon dans une famille affligée d'un jeune homme qui se cravate à merveille, se peigne en charme, mais a des difficultés avec l'orthographe.

Le pêcheur. — Voyons, que faites-vous de votre grand garçon ?

Le poisson. — Rien encore, et vous me voyez fort embarrassé...

Le pêcheur. — Vingt-six ans cependant, voilà le moment de lui trouver une position, de le caser ?

Le poisson. — Certainement, mais les carrières sont tellement encombrées...

Le pêcheur. — La magistrature ?

Le poisson. — Oui, sans doute : seulement nous avons un obstacle majeur : trois années de droit, mais pas l'ombre d'un diplôme.

Le pêcheur. — Bigre !... L'état militaire ?

Le poisson. — Trop tard ; d'ailleurs sa mère ne voudrait jamais.

Le pêcheur. — Le commerce ?

Le poisson. — Vous n'y songez pas ; dissipé

Pas de réunions, pas de polémique, tout se passe le plus tranquillement du monde.

Il y a une raison à cela, c'est que les quatre cinquièmes des journaux républicains ayant été suspendus ou supprimés par l'Etat de siège, il devient assez malaisé de faire une propagande bien retentissante.

D'autre part, dans deux départements sur quatre, les monarchistes ayant à peu près renoncé à la lutte, cela simplifie singulièrement les opérations de la campagne électorale, qui devient une simple formalité pour élire les candidats républicains.

Notons cependant en passant l'amusante profession de foi de M. Gillois, candidat conservateur dans la Nièvre.

En fait de convictions ou de principes, ce monsieur déclare, savez-vous quoi ? Qu'il appuiera purement et simplement la politique du maréchal de Mac-Mahon.

Or le maréchal de Mac-Mahon se tue de dire à qui veut l'entendre qu'il n'a pas de politique, qu'il ne s'occupe pas de politique, qu'il n'est que le caporal chargé d'exécuter la consigne de l'Assemblée.

De telle sorte que ce M. Gillois de la Nièvre ne sait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il dit, ni ce qu'il pense.

Un drôle de type de candidat baudruque qui se gonfle et se dégonfle à volonté.

Cela peut servir à tous les usages, surtout à s'asseoir dessus ; — espérons que les électeurs n'y manqueront pas.

Médiocre enthousiasme des légitimistes pour l'inauguration de la statue de Daumesnil à Périgueux.

Les journaux religieux n'en parlent que pour mémoire, et l'évêque n'y a fait qu'une courte apparition, — comme contraint.

Cela se comprend sans peine.

Daumesnil n'a-t-il pas eu l'incongruité de résister aux Prussiens de 1814, ces *bons amis*, ces *alliés*, ces *libérateurs* qui ramenaient Louis XVIII, le père des Français ?

Daumesnil n'était qu'un traître pour les royalistes : il se permettait de défendre son pays contre les restaurateurs de la monarchie légitime.

Vive Guillaume
Et ses guerriers vaillants !

(Voir la Gazette de France du 3 avril 1814).

M. Lièvre, ancien procureur impérial et ardent défenseur de l'ordre moral, inculpé de faux en écriture publique, — vient de s'évader de l'Hôtel-Dieu, où on l'avait placé par suite d'une tolérance administrative.

Il y a des noms prédestinés. Voilà ce que c'est de s'appeler Lièvre... On devient d'une agilité vraiment surprenante.

Bulletin nécrologique des combats livrés en Espagne pendant cette semaine.

Un volontaire carliste, — mort de la cholé-ri-rie,

Un artilleur espagnol, — tué raide par insolation.

La cabecilla Tristapatta, — suites d'une indigestion à Perpignan.

Un soldat de la réserve, — phtisie pulmonaire. A résisté longtemps, son médecin a dû l'achever.

(Sera continué). zèdx.

comme il est. En six mois l'étourdi m'aurait mangé mes quatre sous.

Le pêcheur. — Dans ce cas, je ne vois guère que les finances ou l'administration : receveur particulier, sous-préfet...

Le poisson. — Ah oui, sous-préfet ! Sa mère y avait pensé... Malheureusement, il faut des connaissances spéciales.

Le pêcheur. — Oh ! oh ! spéciales.

Le poisson. — Vous croyez ?

Le pêcheur. — Avec un bon chef de cabinet...

Le poisson. — Oui, auquel nous donnerions une gratification sérieuse ?...

Le pêcheur. — Nous tenons avant tout, voyez-vous, à un garçon de bonne famille, de bonne tenue, qui se présente bien...

Le poisson. — Pour se présenter, je suis tranquille ; sa mère me l'a toujours dit : — Edouard se présente bien.

Le pêcheur. — Il s'appelle Edouard ?... Joli nom pour un sous-préfet !

Le poisson. — Vraiment, vous pensez que...

Le pêcheur. — Dame ! Pourquoi pas ? Seulement il faut nous aider à fonder un régime avec lequel on ne change pas de sous-préfets tous les quinze jours ?...

Le poisson. — C'est trop juste, et l'intérêt de ma famille...

Le pêcheur. — Convenu, — à bientôt !

Le poisson. — A bientôt et merci !

Edouard, sous-préfet !... un garçon, dont nous ne savions que faire. Sa mère va-t-elle être heureuse !

Nota. — Le coup de la sous-préfecture est éminentaire. Il rate rarement.

Le Coup des Bank-notes

Celui-ci est plus malaisé. Il exige une grande

Il n'y a pas grands discours à faire, et jamais la question ne s'est plus nettement posée : République ou Monarchie ;

Révolution en permanence, — ou stabilité assurée par des institutions qui ne dépendent point de la fragilité humaine et des infirmités augustes.

Il s'agit de savoir si nous vivrons de notre temps, ou si nous redescendrons au fond des oubliettes du Moyen âge.

Deux cent mille électeurs pourront, dans huit jours, répondre oui ou non à ces questions.

Il nous semble que leur choix ne saurait être douteux, et il y aurait presque de l'irrévérence à les sermonner longuement sur cette alternative : — Voulez-vous vivre en plein soleil ou loger dans une cave ?

M. Fournès (Marquis de), préfet de la Savoie, vient de prendre un arrêté interdisant la vente de la *Mascarade* dans tous les bureaux de tabac de sa province :

Or, les bureaux de tabac remplaçant à Chambéry les kiosques et les libraires, il en résulte que la vente de la *Mascarade* se trouve de fait complètement interdite en Savoie, — par le bon plaisir de M. Fournès (Marquis de).

Nous cherchons vainement en effet, quelles sont les motifs plausibles, qui ont pu provoquer les rigueurs administratives de M. Fournès (Marquis de).

Les derniers numéros de la *Mascarade* ne se faisaient remarquer que par des attaques assez vives contre les tentatives de restauration monarchique, et nous demandons en quoi cela pourrait chagriner M. Fournès (Marquis de).

A moins que M. Fournès (Marquis de), ne considère les attaques contre la monarchie de droit divin, comme une excitation à la haine et au mépris du gouvernement établi.

C'est fort possible, mais dans ce cas, il nous semble que la montre de M. Fournès (Marquis de), avance au moins de quelques semaines.

Pour le quart d'heure, nous sommes toujours en République, quoique cela puisse déplaire à M. Fournès (Marquis de), et nous maintenons notre droit de critiquer et de qualifier les intrigues royalistes, en dépit de la méchante humeur et des petites persécutions de M. Fournès (Marquis de).

Théâtre de Versailles

La direction de cette scène de premier ordre a l'honneur d'informer le public que la grande féerie : le *Roi Carotte*, se répète activement, et qu'elle espère la faire passer peu après l'ouverture de la saison.

Tous les premiers rôles sont distribués, et les artistes, auxquels ils sont confiés, répondent d'un succès sans précédent dans les annales du théâtre.

En attendant, les personnes qui se destinent à l'emploi des *Target* sont priées de s'inscrire au plus tôt. Il ne sera fait droit qu'à un petit nombre de demandes.

On prie également celles qui ont l'intention de figurer dans le cortège final du dernier tableau, soit parmi les ambassadeurs, les con-

justesse de coup d'oeil et une réelle dextérité de main. Le pêcheur doit choisir le moment précis où le poisson s'embourbe dans la vase des protêts ou des différences de bourse. Lancer vivement l'hameçon convenablement amorcé... Le poisson doit mordre.

Le Coup du Lapin

Le pêcheur. — Ainsi pas moyen de nous entendre ?

Le poisson. — Non, mon cher. Entre vous et moi il y a 89. Ne pensez pas me faire traverser le pont de votre côté.

Le pêcheur. — C'est bien, n'en parlons plus. Notre vieille amitié ne s'en troublera pas pour si peu.

Le poisson. — Je l'espère bien.

Le pêcheur. — Et votre santé ? Vous avez été fatigué dernièrement. Comment cela va-t-il maintenant ?

Le poisson. — Mieux, mieux, merci ! Un simple étourdissement.

Le pêcheur. — Il faut soigner ça. Vous avez le teint coloré, le col court, ce sont des symptômes...

Le poisson. — Hein ?

Le pêcheur. — Oui, mais avec des précautions... D'ailleurs tout le monde ne meurt pas d'apoplexie.

Le poisson. — A la bonne heure. Vous m'effrayez presque...

Le pêcheur. — Non, non... Seulement il ne faut pas y penser ; je vous recommande surtout de ne pas y penser ; rien que l'idée quelquefois...

Quitter le sujet sur cette heureuse impression, et s'écrier avec saint Veuillot : — La Providence a des voies impénétrables.

Pauvre Providence !... A quelles sauces ils mettent !

L. LECLAIR.

suls, les préfets ou les receveurs-généraux, de vouloir bien indiquer leur adresse dans le plus bref délai.

La direction demande en outre une certaine quantité de choristes pour renforcer les masses chantantes au cachet. Il est indispensable de posséder de bons poumons et de savoir crier à l'unisson : Vive le rouââ !

Afin de compléter le corps de ballet, on engagerait aussi des sauteurs capables de danser dans le pas de la charte et le quadrille du drapeau.

MM. les musiciens qui possèdent des caisses roulantes et des grosses caisses sont prévenus d'avoir à se présenter munis de leurs instruments; l'orchestre devant incessamment commencer les répétitions générales.

Le personnel des machinistes pour les changements à vue devant être renouvelé et augmenté, on offre des appointements garantis pour la durée des représentations à ceux qui apporteraient des certificats constatant leur aptitude et leurs états de services depuis 1830.

Enfin, pour donner au Roi Carotte tout l'éclat dont cet ouvrage est digne, la direction ne reculerait devant aucun sacrifice pour s'attacher des habilleuses sachant habilement parer des convictions et retourner des vestes.

Pour les engagements à contracter, les demandes à adresser et le prix des places, écrire ou se présenter à la régie, provisoirement installée à la Réunion des Chevaux-légers, avec succursale aux Réservoirs.

N.-B. — Les représentations de la féerie devant avoir lieu spécialement au bénéfice d'une famille aussi nombreuse que peu fortunée, prière d'affranchir et de joindre un timbre-poste pour la réponse.

Une convention acceptée par l'assistance publique, autorise une personne de Chantilly, dont nous taïrons le nom par discrétion, à toucher, — à son profit, — le droit des pauvres.

Des affiches ultérieures annonceront la première représentation.

L'ALMANACH DES AMIS D'HENRI V

Ils s'en mêlent aussi ces malheureux almanachs ! Il sera dit qu'on ne pourra pas consulter un calendrier pour vérifier l'échéance d'une traite ou la date d'un rendez-vous, sans tomber sur une nouvelle réclame Henriquinquiste.

Le comte de Chambord descend au rang des boutiquiers qui usent de ce genre de publicité.

Il fait l'article de sa monarchie, comme les marchands de blanc de leur madapolam et de leur calicot.

L'Almanach des amis d'Henri V, édité par Lecoffre & C^{ie}, est une brochure de 63 pages, placée sous l'invocation de plusieurs tiges de lys liées par un ruban sur lequel on lit : — Vive le Roi ! Ceci pour la couverture.

Quant à l'intérieur, — ce serait un péché de priver nos lecteurs de quelques extraits de cet opuscule, où la niaiserie le dispute à la courtoisie plate et sottise.

Voici les pièces de conviction :

Pie IX et Henri V

Le Comte de Chambord a envoyé cette année au Pape une offrande de 10,000 fr. pour le denier de saint Pierre, avec une lettre portant cette adresse : « Au vénérable prisonnier du Vatican, l'exilé de la maison de France. »

En recevant cette offrande filiale, Pie IX a dit avec beaucoup de finesse : « Il y a bien des rois qui siègent sur leurs trônes et qui ne secourent pas le Vicaire de Jésus-Christ comme le fait M. le Comte de Chambord. »

Que dites-vous de cette finesse de Pie IX ? « Il y a bien des rois qui sont encore sur le trône et qui ne secourent pas... »

Voilà qui a dû singulièrement piquer au vif Guillaume et Bismark, et sans l'almanach d'Henri V, cette finesse était perdue pour l'histoire.

Continuons :

Quelques semaines auparavant, un propriétaire du diocèse de Ronen, M. de Courseul, avait l'honneur d'être aux pieds du Pape, et à la fin de son audience il demandait à Sa Sainteté si elle avait quelque commission pour M. le Comte de Chambord ; car, ajoutait-il, je vais en sortant d'ici tout droit à Frosdorf. « Ah ! dit le Saint-Père, vous allez voir Henri ? Eh bien, vous lui direz de ma part... mais écoutez bien : Vous direz à Henri que tout ce qu'il dit est bien dit, et que tout ce qu'il fait est bien fait. »

Lorsque M. de Courseul répéta textuellement ces paroles au Prince, celui-ci fut tellement ému qu'il pâlit et resta plusieurs minutes sans pouvoir presque parler. S'étant remis, il fit répéter à M. de Courseul les propres paroles du Pape, et en témoigna un bonheur facile à comprendre.

Touchante familiarité : — Vous allez voir Henri... Vous direz à Henri....

Et Henri fut tellement ému, qu'il pâlit et resta plusieurs minutes sans pouvoir parler.

Nous n'insistons pas, à cause des personnes sensibles que cela pourrait fatiguer.

Commentaires sur la Fusion

Partout l'heureuse nouvelle a produit une impression favorable ; toutes les cours de l'Europe s'en sont réjouies, excepté celles de Berlin et de Florence. Cela va sans dire : Bismark et Victor-Emmanuel sont si contents de notre République qui fait si bien leurs affaires, qu'ils ne peuvent que la France puisse sortir de son abaissement leur donner le frisson. Ils auront beau faire, le jour est proche où leur malice recevra son châtiement.

Laissons le style de côté et les enchevêtrements de qui et de que, — un almanach clérical-monarchique est forcément partisan de l'ignorance obligatoire et la met en pratique, c'est trop juste.

Bornons-nous à admirer la force et l'éloquence de la péroraison ci-dessus.

« Le jour est proche où leur malice recevra son châtiement ! »

Leur malice ! Attrape ! Il n'y va pas par quatre chemins l'Almanach des amis d'Henri V, et il sait dire carrément leur fait aux gros malins.

Du grave au doux.

Henri V parfumeur

Ici il faut tout citer :

Dans le mois de juillet, M. le comte de Chambord, visitant l'Exposition de Vienne, causait familièrement avec plusieurs Français réunis chez un exposant. On s'entretenait naturellement de la patrie et de ses douleurs : « Eh bien ! Monseigneur, dit tout-à-coup un de ses interlocuteurs, qui occupe un des premiers rangs, sinon le premier, parmi les exposants français, désirez-vous visiter les communards ? — Très-volontiers, répondit le Prince, qui met ainsi en pratique cette belle parole de l'un de ses manifestes : « Je serai le Roi de tous les Français. » L'instant est favorable pour les voir tous, reprend l'exposant, car ils sont réunis en comité intime dans la loge de l'un d'eux. »

On se dirige aussitôt vers le quartier de la parfumerie. Qui le croirait ? Cette industrie si douce, si odorante, fournit, paraît-il, aux révolutionnaires, un certain contingent. En entrant dans la loge, M. du S... annonce le Prince : « Messieurs, dit-il, M. le Comte de Chambord, qui porte un intérêt tout particulier à l'exposition française, a toujours témoigné le désir de visiter la section de la parfumerie, et j'ai l'honneur de vous le présenter. »

Nos communards croient l'occasion bonne pour étaler leurs convictions et leur savoir-vivre. Ils ne répondent point au salut du Prince, et tous affectent de garder leurs chapeaux sur la tête, et commencent ainsi à l'égard du premier des Français une grossièreté qu'ils ne se seraient pas permis envers un gousset. Monseigneur affecte de ne point s'étonner de cet accueil ; ou plutôt, c'est un motif pour son âme généreuse de se montrer encore plus affable et plus gracieux. Il cause des divers produits de la parfumerie, des moyens de fabrication, des avantages ou des souffrances du commerce ; il semble connaître toutes ces questions aussi bien que les parfumeurs eux-mêmes. Ceux-ci sont charmés du langage de leur royal visiteur et, comme fascinés par son prestige, les chapeaux rebelles s'abaissent furtivement un à un ; au bout de quelques minutes, toutes les têtes sont découvertes et tous les cœurs sont gagnés.

Lorsque M. le Comte de Chambord sortit de l'Exposition, les parfumeurs l'accompagnèrent respectueusement, — et chapeaux bas, — jusqu'à sa voiture. Les communards eux-mêmes étaient redevenus Français.

Cette réclame à la parfumerie ne vous paraît-elle pas particulièrement réussie ?

Henri V causant des divers produits de la parfumerie, comparant l'eau de Botot au vinaigre de Bully, le savon de Thridace aux savons Pivert, et semblant connaître toutes ces questions aussi bien que les parfumeurs eux-mêmes.... Quel spectacle !

Cosmétique et Bourbon, droit divin et faux cheveux !

Si tous les coiffeurs ne se convertissent pas immédiatement, c'est qu'ils ont vraiment l'âme mal placée.

Maintenant, un peu de poésie :

L'espoir du bon Français

(Air du Premier pas !)

Il reviendra

Le pavillon sans tache,
Au champ d'honneur bientôt il flottera ;
A nos drapeaux quand l'opprobre s'attache,
Du grand Henri nous cherchons le panache,
Il reviendra (Bis).

Il reviendra

Le père de la France ;
Pour nous punir Dieu nous le retirera,
Français, pleurons, gémissons en silence,
Mais que nos cœurs s'ouvrent à l'espérance,
Il reviendra (Bis).

Air du premier pas. — Il n'y a que le premier pas qui coûte. — Cela se voit bien, en lisant les vers qui précèdent.

Passons aux anecdotes :

Histoire de Charles X et d'un frotteur

Un jour M. le comte d'Artois, âgé à peine de huit ans, traversait seul et en jouant les appartements du château. Il rencontre dans une salle un frotteur occupé à son travail. Les mouvements cadencés de cet homme, sa marche qui ressemble aux jeux des patineurs fixent la curiosité du prince enfant ; il l'examine attentivement « Que faites-vous là, monsieur ? — Monseigneur, je frotte. — Cela doit bien vous amuser de frotter ? — Monseigneur, pas trop, mais il le faut bien. » Le petit prince réfléchit un peu. « Pourquoi le faut-il ? — Monseigneur, j'ai une femme et cinq enfants à nourrir. — Et vous les nourrissez en frottant ? — Oui, Monseigneur ; on me paye, et l'argent que je reçois est destiné à ma famille ; malheureusement je n'en reçois pas assez. » M. le comte d'Artois se tut, se gratta la tête, et puis tirant une bourse de sa poche, dit au frotteur : « Ce la vous ennuie de frotter, j'en suis fâché, mais j'en'y puis rien ; mais puisque vous ne recevez pas assez d'argent, en voici que je vous donne. » Nous n'essayerons pas de peindre quelle était la reconnaissance de cet homme...

Charmant d'un bout à l'autre, n'est-ce pas ?

Que dites-vous surtout de ce trait d'observation à la Balzac : — M. le comte d'Artois se tut, se gratta la tête. —

Et cette réponse étonnante du jeune prince : « Cela vous ennuie de frotter, j'en suis bien fâché, mais je n'y puis rien... Quel enfant ! »

Histoire de Louis XVI et d'un champ de blé

Louis XVI avait un grand respect pour le droit de propriété : il suivait un jour Louis XV à la chasse avec ses frères ; ceux-ci, entendant sonner la mort du cerf, ordonnent au cocher de se hâter ; le cocher, pour obéir et abrégier le chemin, imagine de traverser un champ de blé. Aussitôt que Louis s'en aperçoit, il s'élançe à la portière et crie de prendre la route ordinaire, en ajoutant : « Ce blé ne nous appartient pas, nous ne devons pas l'endommager ! »

Ce grand respect du droit de propriété nous paraît digne au moins du prix Montyon.

Il est fâcheux que l'Almanach d'Henri V n'ait pas songé à cette autre anecdote que nous lui dédions bien volontiers :

Cela s'appelle : Louis XVIII et l'Omnibus.

Louis XVIII étant sorti à pied incognito, accompagné d'un simple chambellan, se trouva tellement fatigué sur le boulevard, qu'il dut prendre l'omnibus de la Madeleine.

Au moment de régler les places au conducteur, le chambellan s'aperçut qu'il avait oublié le trésor royal, et il plongea sans façon la main dans le gousset de son voisin ;

— Mon ami, lui dit Louis XVIII avec un geste noble : « Otez votre main de là, l'argent de ce monsieur ne nous appartient pas ! »

Naissance d'Henri V

« Sa Majesté, raconte alors le Journal des Débats. (N^o du 30 septembre 1820.) Sa Majesté voulant que Henri V ressemblât à Henri IV par sa naissance, comme il lui ressemblera sans doute par sa vie, lui a frotté les lèvres avec une gousse d'ail, et lui a fait boire quelques gouttes de vin de Jurançon. Ainsi que le Béarnais, le duc de Bordeaux a supporté cette opération de famille sans faire la plus petite grimace. »

Sans faire la plus petite grimace ! Quelle force de caractère, — pour un jeune prince âgé de trente cinq minutes !

Et c'est le Journal des Débats qui le dit ! Donc c'est vrai.

Aussi...

« L'ivresse publique est au comble ; les ouvriers qui se rendent à leurs travaux, les femmes qui remplissent les marchés se livrent à une joie franche et spontanée ; les casernes des gardes du corps et de la garde royale sont illuminées comme par enchantement ; on n'a pas eu le temps de se procurer des lampions ; chacun pose sa lumière sur sa fenêtre : on va, l'on vient dans les rues, on s'embrasse, on pleure, on rit, on ne sait ni ce qu'on fait, ni ce qu'on dit : un vieux portier du Marais monte le plus vite qu'il peut chez un locataire dont c'était la fête, et lui dit : « Ah ! mon Dieu, puisse le duc de Bordeaux terrasser un jour les méchants comme saint Michel a terrassé le diable ! »

Ce dernier trait surtout est délicieux...

Ce vieux portier du Marais, souhaitant la fête à son locataire, est particulièrement réussi.

Depuis, ils ont bien changé !

Aussi, pourquoi a-t-on fait la révolution de 1830 ? Sans cette révolution, les portiers offriraient encore des bouquets à leurs locataires...

Tandis qu'aujourd'hui !... Voilà ce que c'est que les principes de 89. Ils ont corrompu jusqu'aux concierges !

Terminons par le récit aussi bref qu'énergique de cette révolution maudite de 1830.

« Charles X, usant de l'autorité que lui conférait la Charte, rendit les ordonnances de juillet 1830 ; malheureusement, par une imprévoyance sans bornes, le ministère n'avait pas pris les mesures suffisantes pour réprimer le moindre mouvement. Les 27, 28, 29 juillet, la capitale réussit à s'insurger. Le 30, le Roi voulant à tout prix éviter une guerre civile, quitta Saint-Cloud. »

C'est court, mais bien dit...

« Par une imprévoyance sans bornes, le ministère n'avait pas pris les mesures suffisantes pour réprimer le moindre mouvement. »

Toute l'histoire de la Révolution est là. Le ministère n'avait pas pris les mesures suffisantes !...

Ah ! si le ministère avait pris des mesures suffisantes... Mais non !... Vous figurez-vous un ministre qui ne prend pas des mesures suffisantes ?...

Et cette perle : « Le Roi, voulant à tout prix éviter la guerre civile, quitta St Cloud... »

Il vous semble, — sans comparaison bien entendu, — entendre Jean Hiroux :

« Pourquoi vous êtes-vous sauvé devant la force publique ? »

— Je vas vous dire, mon Président, je voulais éviter à tout prix, une collision avec la gendarmerie...

Assez, n'est-ce pas ?

Tel est, dans ses parties les plus remarquables, l'Almanach des amis d'Henri V, qu'on va répandre à pleines fournées dans la campagne et dans la banlieue.

Après les extraits que nous venons de citer, il n'y a qu'une réflexion à faire :

Le peuple le plus spirituel du monde se montre, parfois, assez bête en politique, mais vouloir lui faire avaler des bourdes semblables, — eh bien non, vrai, il n'est pas si bête que ça !

THEATRES

Grand-Théâtre. — A peine ouvert, le Grand-Théâtre a fermé ses portes. La direction Brocard a vécu 20 jours ; — nous ne portons pas en compte, bien entendu, le fiasco de la troupe italienne et les

représentations d'été des Rocambole ou autres Pirates de la Savane.

Ce résultat n'a surpris personne, il était fatal, inévitable. Un peu plus tôt, un peu plus tard, cette clôture était prévue, dès l'instant où M. Brocard, resté seul concurrent à la direction, eut l'imprudence incompréhensible d'accepter et de signer l'absurde cahier des charges imposé par la ville.

Le jugement du Tribunal de commerce n'a fait que hâter une solution certaine, et M. Brocard gagnât-il son procès en appel, — ce qui, au fond, l'étonnerait probablement beaucoup, — il se trouverait en face d'engagements autres que ceux contractés avec la ville, en présence de difficultés insurmontables, il faut le dire parce que c'est la vérité, rendraient son entreprise impossible. On ne doit point se leurrer du contraire.

Maintenant le Conseil municipal peut contempler son œuvre. Il a fait exécuter des réparations au Grand-Théâtre, et aujourd'hui le théâtre n'a plus de directeur, un nombreux personnel est sur le pavé, dans la misère, et le public est privé de ses plaisirs. Mais il paraît que les principes sont sauvés :

Lesquels, s. v. p. ?

Nous ne voulons pas rééditer ici les cent et une raisons que nous avons maintes fois développées sur la nécessité, pour une ville comme Lyon, d'avoir un théâtre largement subventionné. Ces raisons, MM. les Conseillers ne les ignorent point, et individuellement les admettent parfaitement. Ils sont du reste, pour la plupart, fort amateurs de spectacles, puisque eux et leurs familles ne se font pas faute d'user abondamment des gracieuses entrées qu'on leur accorde. D'où vient alors cette contradiction dans leurs idées privées et leurs votes publics ?

C'est en vain qu'on en cherche les motifs ; voici des citoyens auxquels on a prouvé, matériellement, qu'un théâtre sans subvention est voué à la ruine dans un temps très-court. Ils en sont convaincus, et leur premier soin est de fabriquer un traité supprimant la subvention, — mieux que cela, aggravant les charges de la direction.

Puis lorsque ce traité ridicule, ayant écarté les candidats sérieux, n'a rencontré pour le signer qu'un homme de plus de bonne volonté que d'expérience, doué de plus d'illusions que de réalités, le Conseil semble avoir l'intention de lui voter une somme qui l'eût peut-être sauvé avant, — mais qui aujourd'hui ne pourrait, croyons-nous, conjurer une chute plus ou moins immédiate.

Voilà les résultats qu'on prépare avec la manie de fourrer la politique jusque sur les planches d'un théâtre, et avec les fausses idées démocratiques germant dans les cerveaux de nos élus.

Il faudrait pourtant traiter sérieusement une chose sérieuse. Ou le Conseil doit, dans le plus bref délai, refaire un cahier des charges, en octroyant une subvention telle, que la faillite ne soit pas absolument certaine au bout de quelques mois d'exploitation ; — ou bien, il faut carrément supprimer la musique en France, et renoncer de longtemp à l'art du chant qui, du reste, se perd de jour en jour, grâce aux erreurs des collègues de nos conseillers municipaux à Marseille, Bordeaux, Toulouse, etc.,

Dans ce cas, le Grand-Théâtre, devenant un immeuble superflu, qu'on le mette en vente, qu'on en fasse un cirque, une brasserie, qu'on le loue à des boutiquiers, qu'on en tire enfin un parti quelconque.

Les gens riches ou aisés garderont l'argent qu'ils dépensent en spectacles, et le peuple, ce peuple dont on a si grand souci, ira boire au cabaret, et absorber dans les cafés-concerts de prétendus chants patriotiques, ou des choses comme : Pas Veinard et Joséphine arrête la machine.

Ce qui aidera puissamment à la régénération du pays.

En attendant une décision urgente, souhaitons que les éléments de la troupe réunie par M. Brocard : artistes, choristes et musiciens, dont l'ensemble est très-convenable, s'accordent pour donner quelques représentations en société. A l'heure où nous écrivons, rien n'est encore décidé à ce sujet.

Certes, c'est là une œuvre ardue. Il y a des compétitions d'amour-propre et d'appointements qu'il est malaisé d'accorder.

Pourtant, une entente, selon nous, serait possible. Seulement, il est de toute nécessité que les premiers emplois rabattent dans de certaines proportions, de leurs prétentions pécuniaires exagérées dans le moment actuel. Que les artistes, engagés à des conditions vraiment exorbitantes, consentent à chanter quelques soirées pour des émoluments restreints, et à assurer l'existence provisoire de camarades, qui ont peut-être moins de talent, sinon plus de besogne qu'eux, mais dont la situation est digne d'intérêt.

Outre l'acte de bonne fraternité accompli, le public, à coup sûr, leur saura gré de l'abnégation dont ils auront fait preuve.

G. LAURENT.

Société de Tir de Lyon

Dans sa séance du 12 septembre, tenue au Palais du Commerce, l'Assemblée générale des Actionnaires a nommé son Conseil d'administration, qui se trouve composé de : MM. M. Chabrières, P. Germain, L. Deville, E. Collet, H. Bouvier, F. Jullien, De Yauxonne, E. Ferber, L. Sacrière, G. Cambefort, P. Desprez. Commissaires de surveillance : MM. A. Cote, A. Robin. Le Conseil d'administration a formé son Bureau comme il suit : MM. M. Chabrières, président ; L. Deville et H. Bouvier, vice-présidents ; P. Germain, trésorier ; E. Collet, secrétaire ; E. Ferber, secrétaire-adjoint ; et a nommé comme directeur de la Société : M. Chapotot, chef de bataillon en retraite. Le siège provisoire de la Société est rue de Lyon, 47, où l'on pourra s'adresser de 2 à 4 heures.

Nous pensons qu'avec de semblables parrains la Société de Tir ne peut manquer son but, et que sa réussite ne saurait rater.

SOCIÉTÉ HIPPIQUE DU RHONE

Lyon, — Courses d'Automne, 5 et 6 Octobre 1873.

Pour tous les articles non signés :

L'Administrateur-Gérant, A. ALRIGY.

Lyon, Imprimerie COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 3

LA SEULE MÉDAILLÉE
à l'Exposition universelle de Lyon 1872
POMMADE MYSTÉRIEUSE
Célèbre anti-pelléculaire, à base d'HUILE DE RICIN
Composée par André CHOSSON,
ancien Professeur de Chimie à l'École des Arts, à Paris
EN VENTE CHEZ MM. LES COIFFEURS SUIVANTS
Marseille, anc. maison Anglés, Sarda, succ., rue Paradis, 27
St-Etienne, Mandrin, succ. de Dunis, place de l'Hôtel-de-Ville;
Nîmes, Charles (en face l'Hôtel du Luxembourg);
Grenoble, Testoud (Montmayeur succ.), rue Montorge, 2;
Chalon-sur-Saône, Richard, Grande-Rue, 34;
Le Puy, Boychet, Boulevard St-Laurent, 9;
Clermont-Ferrand, Cuvier fils, place du Terrail.
Lyon, Alphonse Chossion, neveu de l'inventeur, rue
Rovère, 11, et chez tous les principaux coiffeurs et parfumeurs.

L'AMI DE L'HOMME
ou la Médecine mise à la portée de tous
Ce traité curieux et très-intéressant est le livre
l'ar excellence de la famille (3^e édition). Prix 2 fr.
A Lyon, chez Denis, libraire, 12, rue de Lyon.

Obligations
VICTOR-EMMANUEL
(1863)

Le coupon n° 19 est payé dès à présent à raison
de 6 f. 30, chez M. Cochard, changeur, 6, r. de Lyon

Entrepôt général de toutes les
Eaux Minérales Naturelles
Françaises et Étrangères
Aug. SANTIENA, successeur de H. ANDRÉ
5, Place des Célestins, Lyon
Vente à prix réduits. — On porte à domicile.

Exposition de Lyon 1872. Mention honorable
IMPORTANTE DÉCOUVERTE

Eau et pommade à friction pour faire repousser les
cheveux, inventées par L. ASTIER-BEUFFRE, cof-
feur, cours de Brostes, 20, Lyon. — Leur usage com-

biné fait repousser promptement les cheveux, en pré-
vient la chute, fait disparaître toutes les maladies du
 cuir chevelu et calme rapidement les Démangeaisons,
Migraines et Douleurs névralgiques.
40 ans de succès certifiés par les personnes les plus honorables.
Dépôt chez l'auteur et chez MM. Brian, ma de
cheveux, Martinet et C^e, Garcin, Sollier, parfumeurs;
à St-Etienne, chez Mandrin, parfumeur, à Montélli-
mar, chez Barnier, parfumeur; à Aubenas chez
Faugier, coiff., et dans les bonnes maisons de parfum.

**Avez-vous
BESOIN D'ARGENT?**

Allez au Comptoir général d'achats, 8, rue de la
Préfecture, à l'entresol. On achète les montres, pen-
dules et bijoux de toutes sortes, les matières d'or et
d'argent, et toutes espèces de marchandises en
rouennerie, draperie, toiles et calicots, en lingerie,
rubans et dentelles, en soieries, mercerie, quincai-
lerie, parfumerie et ganterie, en chaussures et pi-
nos, les mobiliers en tous genres; soldes divers,
etc. Vente et achat.

OBLIGATIONS DE LA
VILLE DE PARIS 1872
Tirage du 10 Octobre. 375.000 fr. de lot.
VILLE DE PARIS 1870
Tirage du 15 Octobre 1873. 250.000 fr. de lot.
Pour participer aux chances d'un de ces tirages
il suffit de verser CINQ fr. par obligation chez
Cochard, changeur, 6, rue de Lyon.

TEINTURE pour cheveux et barbe
sans lavage ni préparation.
de GALLIN-MARTEL, chimiste
r. Quatre-Chapeaux, 16, Lyon. Dépôt chez tous
parfumeurs et coiffeurs.

CRÈME DE CACAO A LA VANILLE
FILLION NEVEU
DE
Distillateur, rue Gasparin, Lyon
Cette suave liqueur vient d'obtenir
une **MÉDAILLE DE PROGRÈS**
à l'Exposition universelle de Vienne 1873

AVIS A TOUT LE MONDE M. E. INGOLD, directeur de la Maison **ELIAS HOWE**, de Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu, offre à quiconque veut s'occuper du commerce de Machines à coudre, le **prix du gros** pour un achat de trois machines, véritables **ELIAS HOWE**

PÂTE ET SIROP D'ESCARGOTS
de MURE, Pharmacien de 1^e classe, à Pont-St-Esprit (Gard)
« Depuis 30 ans que j'exerce la médecine, je n'ai pas trouvé de remède plus efficace que
ce sirop contre les irritations de poitrine. »
La PÂTE et le SIROP D'ESCARGOTS de Mure, sont les plus puissants médi-
caments contre les fluxions de poitrine, rhumes, catarrhes aigus ou chroniques,
asthme, coqueluche. — Prix de la Pâte, 1 fr. — Prix du Sirop, 2 fr.
Dépôt à Lyon, phar. Guillaumond, r. Grenette, 25, et dans toutes les phar.

APPAUVRISSEMENT DU SANG — FAIBLESSES D'ESTOMAC — CONVALESCENCE
VIN DU DOCTEUR BERNARD
au Quinquina ferrugineux dosé
TONIQUE RECONSTITUANT, FORTIFIANT et FÉBRIFUGE
Henry MARTIN, pharmacien à Marseille. — Détail dans toutes les pharmacies.

PHOTOGRAPHIE rue des Archers, 2 A. BERNOUD angle de la rue St-Dominique
Diplôme de MERITE à l'Exposition universelle de Vienne

**MACHINES
A COUDRE**
E. HELIE
LYON
99 et 100
r. de l'Hôtel-de-Ville

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE
EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE
(19 Août 1873)
A la Compagnie « SINGER » est décerné le **PREMIER PRIX**: la Grande Médaille de PROGRÈS, pour la supériorité incontestable de ses **MACHINES A COUDRE**. — En outre, la « SINGER » a remporté la **GRANDE MÉDAILLE DE MÉRITE** pour la perfection des travaux exécutés. — Plus, Trois Médailles Spéciales aux employés qui ont travaillé sous les yeux du Jury.
Pour copie conforme, Benoist et C^e, Agents à Lyon, 2, rue des Archers, 2.

PARFUMERIE FORMULES ANGLAISES du Dr SMITHSON. — Eau d'Opoponax. Eau de toilette. Eau divers: Verveine, Lavande, de Cologne et Eau de Foin. — Prix, 1 fr. — 15, rue Gasparin, Lyon, Parfumerie L. HERVÉ, et chez tous les marchands de parfumerie.

TOILE AMÉRICAINE
No 1. — Spécial contre les rhumatismes, névralgies et les affections des voies respiratoires.
No 2. — Spécial contre la goutte, les plaies, brûlures, furoncles, panaris, contusions, dartres, ulcères, etc.
Prix du rouleau, 5 fr. — DÉPOSITAIRE général pour toute la France et le continent, **GODDARD** neveu, pharm., rue Terme, 45, Lyon. — Pour les droguistes et pharmaciens, remise de 30 p. 100.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE
MACHINES A COUDRE
La Maison **I. LECOMTE**, concessionnaire des célèbres **MACHINES HURTU**, informe le public que **SEULES** ces machines ont été récompensées
DU PREMIER GRAND PRIX
Décerné à la Machine à coudre
I. LECOMTE MÉCANICIEN breveté s. g. d. g.
33, rue Saint-Pierre, à Lyon.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
Chemin de Caluire, 50, Lyon (près la gare de Cuire)
Étude complète de la comptabilité, de l'anglais, de l'allemand, etc.
Cours spéciaux pour les jeunes enfants. Chambres particulières pour les jeunes gens qui se préparent au volontariat. **BERNAY**, Direct.

MACHINES A VAPEUR
SPÉCIALITÉ DE 1 A 10 CHEVAUX
Horizontales et verticales sur chaudières des plus simples et des plus économiques. — **SCIES** sans fin, **A RUBAN**
Médaille de bronze et mention honorable, Lyon, 1872
BOLAND, Ingénieur-Constructeur
5, rue Andron, près le boulevard de la Croix-Rouge. — On trouve au magasin des machines noires à fanalines.

ELIXIRS PUY
Toniques, Purgatifs et Dépuratifs
Préparés rue Neuve, 41, aux Charpenne, près Lyon, obtiennent, depuis 15 ans, un succès constant:
Le N° 1, contre les maladies d'estomac, crampes, étourdissements, embarras gastriques, vomissements, glaires, toute espèce de vers, mauvaises digestions, constipations, coliques, les maladies des voies urinaires, toutes les maladies des enfants, etc.
Le N° 2, contre les rhumatismes, maux de reins, paralysie nouvelle, apoplexie, dartres, maladies du foie, tumeurs, acetés du sang; rétablit la menstruation, agent énergique contre les maladies secrètes sans laisser aucune trace du virus.
Ce succès devait susciter des imitations ou contrefaçons appuyées de basses calomnies. Il suffira de mettre le public en garde contre les moyens employés pour tromper sa confiance.
Exiger sur l'étiquette la mention: **Elixir Puy, N. 1, ou Elixir Puy, N. 2.**
En vente chez le seul inventeur, **Puy**, 41, rue Neuve, aux Charpenne, près Lyon, et chez tous les pharmaciens. — Le flacon, 3 fr. 50.

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE SARRAZIN-MICHEL, D'AIX.
Guérison sûre et prompte des Rhumatismes aigus et chroniques
Gouttes, Lumbago, Sciatique, Migraine, etc.
10 francs le flacon.
Dépôts à Lyon, M. FAIVRE phar.; à St-Etienne, M. ARNAULT, pharm.

PLUS DE 40 ANS DE SUCCÈS
FEU 5 francs
LINIMENT BOYER-MICHEL d'Aix.
Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Molettes, Courbes, Vésigons, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville, à Lyon, M. FAIVRE, à St-Etienne, M. ARNAULT.

MALTINE GERBAY
LE PLUS PUISSANT DES DIGESTIFS
Guérison sûre des dyspepsies, gastralgies, gastrites, vomissements, renvois, aigreurs, eaux claires, constipations, etc. — Rapport favorable à l'Académie de médecine. — Médaille d'Argent à l'Exposition de Lyon, 1872. — Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.

CHOCOLAT ESPAGNOL
BAUDET, Succ^r
de **VILLARASA** Rue St-Dominique, 17
Près la place Bellecour, LYON

Maladies de la peau
POMMADE Dermophile du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général, 5 fr. le pot. Dépôt, phar. Abonnel, cours Morand, 12; Seyvet, phar., pl. Croix-Rouge; Cazeneuve et Lestré, droguistes, rue Lanterne.

M. GOJON de retour à Lyon, r. de l'Arbre-Sec, 36, au 1^{er}. Consultations tous les jours non fériés, de 1 à 3 h., et gratuites le lundi, de 11 h. à midi. Dépôt central de son sirop dépuratif, rafraîchissant, rétablissant la force et l'appétit en dix jours.

Étude de Me RUBY, avoué à Lyon, rue Centrale, 31

VENUE JUDICIAIRE
avec concours d'étrangers, en l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon au Palais-de-Justice, place de Roanne en deux lots séparés, sans enchère générale
1^o D'UNE MAISON sise à Lyon, avenue des Ponts, 31, formant l'angle de la rue de Chabrol, avec dépendances
2^o D'UNE AUTRE MAISON sise à Lyon, avenue des Ponts, 34, avec cour, jardin et dépendances
MISES A PRIX
1^{er} Lot 10,000 francs, 2^e Lot 20,000 fr.
Adjudication au samedi 23 octobre à midi
Pour extrait, signé
A. RUBY
Nota.—S'adresser pour les renseignements à Me Ruby, avoué, et pour voir le cahier des charges, au greffe où il est déposé.

MAISON FICHET DE PARIS
AUTREFOIS RUE D'ALGÉRIE, 10, LYON
24 Médailles et Diplômes d'honneur
Changement de domicile pour cause d'
AGRANDISSEMENT
Le Magasin de Coffres-forts incombustibles, avec blindages acérés contre le vol. — Coffres-forts, Meubles, Serrures de sûreté en tous genres, est transféré
2, PLACE DE LA BOURSE
Première récompense à l'Exposition de Vienne (Autriche)

LE TOPIQUE-FABRE Seul remède HEROIQUE et INOFFENSIF, guérissant promptement les Maladies secrètes ou contagieuses. les abcès, tumeurs, panaris, dartres, plaies, blessures, ulcères, hémorroïdes, etc., est en dépôt à Lyon dans les pharmacies Denaux, r. de la Reine, 49; Santéna, pl. des Célestins, 5; Langlade, r. Thomassin, 8; Faivre, pl. des Terreaux, 9.

VER SOLITAIRE
Le TOENIFUGE PUY FILS expulse vivant en quelques heures, le Tœnia (ver solitaire). — Prix 15 fr. — Envoi franco contre un mandat poste. — **154 résultats contre 2 insuccès.** — Pharmacie Goddard & Puy fils, rue de Sully, 51, Lyon, Brotteaux.

MACHINES A COUDRE
à broder et à tricoter
61, rue de Lyon, 61
LYON
VÉRITABLE MAISON MOLLIERE
Emile DOUËS gendre, successeur Seul propriétaire des célèbres machines DEESSE AMÉRICAINE, VRAIE SILENCIEUSE et de la MACHINE A TRICOTER
Nota. — Les machines ELIAS HOWE (véritables), HURTU et PRÉCOR, sont vendues avec un rabais de trente pour cent sur les anciens prix.

L'ORIENTALINE
Teinture instantanée; la meilleure pour se teindre soi-même. — succès garanti. En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, Rue Grenette, 54. — Grand modèle, 4 fr. — petit modèle 3 fr. 50.

LA FARINE MEXICAINE du Dr Benito del Rio de Mexico, si recommandée contre les maladies de poitrine, se vend dans toutes les princip. maisons
Propagateur: R. BARLEHEIN, Tarare, Lyon, 114, quai Pierre-Seize, et dans toutes les pharmacies de France.

ALPININE tisane dépurative, tonique et rafraîchissante guérit Constipation. Maux d'estomac
LE LIN PIFFAUT
PILULES CAUVIN le meilleur des Purgatifs.
Pharmacie Simon, rue de Lyon, 80

BAINS RESINEUX
à chaleur sèche et graduée
Ces bains, recommandés par Lyon Médical, se prennent sans fatigue, et leurs principes thérapeutiques assurent la prompte guérison des diverses douleurs rhumatismales, telles que névralgie, sciatique, lumbago, paralysie, raideur et enflure des articulations. Un seul bain suffit pour les refroidissements. R. JACQUET, rue Vendôme, 76, Lyon-Brotteaux.

AU CARDINAL
30, Rue Centrale, 30
FABRIQUE DE WATERPROOFS
Saison d'hiver
Waterproofs pour fillettes, depuis 3 fr.
Id. pour dames — 2
Vareuses en drap — 2
Capelines cachemire, — 1
Cois et Manchons astrakan — 4
Fourrures en bandes — 1
PASSEMENTERIES, FRANGES, JACQUETS, LÈVRES, ASSORTIMENTS IMMENSES DE CONFECTIONS, MODELES NOUVEAUX

M. le Dr POPP
MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMPÉRIALE
à Vienne, Bognergasse, 2
Drabotusz, 3 juin 1868.

Très-honoré Monsieur,
Après une année d'emploi de votre **Eau anathérine** pour la bouche, je dois reconnaître avec reconnaissance son excellence. Ses effets surprenants, ses guérisons promptes et inattendues ont étonné, non-seulement moi-même, mais encore tous mes amis et connaissances qui en ont fait emploi, et plusieurs, entre eux vous témoignent directement leurs remerciements. Il est prouvé que ce remède n'est pas comme beaucoup d'autres un soulagement passager. Les effets de l'**Eau anathérine** sont constants et deviennent de plus en plus favorables à la guérison.
Je dois encore signaler que M. Clemens Orlich de Revinge, qui était affligé depuis plusieurs années d'une maladie de la bouche très-tenace, très-souffrante et qui, continuellement a employé tous les remèdes possibles sans même obtenir de soulagement, m'écrit maintenant qu'après vingt jours d'emploi de votre **Eau anathérine**, il y a amélioration et les gencives se guérissent.
Recevez toute l'expression de ma reconnaissance.
Votre dévoué serviteur, Joseph Ritter de Zawadzki
On peut se procurer cet excellent dentifrice, en gros et au détail à Lyon, pharmac. Simon, r. de Lyon, 89, dépôt, pour toute la France; à Paris, Barger, boul. Bonne-Nouvelle, 25, Vlard et C^e parfumeurs, rue de la Paix, 4; à St-Etienne, pharm. Sue (Philippon, successeur).

Le meilleur et le plus sérieux des Purgatifs est
L'ELIXIR PANCHYMAGOGUE
Tonique et vermifuge, préparé par DURAND, pharm. à Fleurie (Rhône)
Dépôt dans toutes les pharmacies.

MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU
GUÉRISON PROMPTE, radicale et peu coûteuse. — De 9 h. du matin à 9 heures du soir.
Rue Lanterne, 17, 2^e Lyon

GUÉRISON PARFAITE des Maladies Secrètes
Débilité des Organes & Vices du Sang, par le **ROB-SAVARESI, DÉPURATO-TONIQUE PERFECTIONNÉ**
S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste Pharmacien de première classe
Rue Flizay, 12, 1^{er} étage, Lyon
Allée de travers, rue Arbre-Sec, 9

MALADIES de l'estomac, appauvrissement par le **VIN de QUINQUINA** à l'extr. de viande et les pilules ferrug^{es}. Ph. DENAUX, 52, r. Chartr.

INJECTION FOURQUET
guérit en trois jours les écoulements récents ou invétérés. **PRIX: 5 fr.**
Seul dépôt, Pharmacie LACROIX, c. Fourchon, 53, Lyon

MALADIES CONTAGIEUSES
Guérison prompte et radicale écoulements récents ou anciens les invétérés et des pertes blanches. **Injection sériale au cacahu et de BROSSER**, pharm. ancien interne hôpiti. de Paris. Dépôt: Faivre, pl. Terreaux, 9, Masson, pl. des Victoires, Lyon, 5, et toutes les ph.